



Roule & Co

21 avenue des Harmonies – Cran Gevrier
74960 ANNECY

www.roule-co.org info@roule-co.org 07 69 02 07 81

Association pour la promotion du vélo

COMMUNIQUE DE PRESSE

Point d'étape du programme vélo de la ville d'Annecy : après 1 an de mandat, de réel progrès mais d'aménagements structurants engagés

Le 8 novembre 2021

Lors des élections municipales de l'année dernière, la Fédération des Usagers de la Bicyclette, associée localement à Roule et Co, a proposé à tous les candidats de s'engager sur une liste d'actions visant à développer l'usage du vélo en ville. La liste Réveillons Annecy s'était engagée sur 32 mesures à mener au cours de leur mandat (détail disponible sur ce site : <https://municipales2020.parlons-velo.fr/s/338>)

Cinq grands thèmes étaient évoqués :

- Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat
- Développer un réseau cyclable cohérent
- Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous
- Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo
- Promouvoir une culture vélo

Nous proposons de faire un premier point d'étape, après cette première année de mandat de la nouvelle équipe municipale, pour rendre compte des réalisations et des actions qui restent encore à mener au cours des cinq prochaines années.

Tous les cyclistes annéciens ont pu le remarquer, des progrès ont été faits. Trois pistes cyclables nées après le confinement ont été en partie pérennisées (pont de l'avenue du Rhône, bord du lac/Mairie et boulevard Decouz), des SAS vélo et des pictogrammes de cyclistes au milieu des ronds-points ont fleuri partout dans la ville. Passage à 30km/h de plusieurs avenues principales. Le nombre de stationnement pour les vélos a largement augmenté en voirie (même si les box sécurisés ne sont pas encore en place) et diverses demandes d'aménagement ponctuel ont été réalisées rapidement par la nouvelle municipalité. D'autres actions comme une campagne de promotion de l'usage du vélo sur les panneaux d'affichage publicitaire de la ville, ainsi que le subventionnement d'écoles élémentaires pour la formation de leurs écoliers sont à mettre au crédit de la commune.

De son côté, l'agglomération du Grand Annecy a également œuvré à faciliter l'accès au vélo pour tous grâce à son service de location "véloncy" avec un parc de Vélo à Assistance Électrique en augmentation, ainsi qu'une prime pour l'achat de vélo lancé en 2021. "Mobil'été" de l'agglomération a permis de donner la priorité aux mobilités douces ou partagées.

Nous attendons cependant un véritable changement de braquet avec le nouveau schéma directeur cyclable du Grand Annecy, qui sera prochainement voté. Notamment des investissements dans un réseau structurant et sécurisé, tel que celui présenté dans le programme électoral de la liste Réveillons Annecy. Pour amener la part des déplacements effectués en vélo de 2 à 10 % d'ici 2030 (objectif annoncé du Plan de Déplacements Urbains du Grand Annecy), il faut un véritable programme avec des financements à la hauteur des ambitions, qui ne doivent pas souffrir des projets de transports en commun.

Au-delà des infrastructures cyclables, ces investissements doivent permettre par exemple de soutenir le programme Savoir Rouler dans les écoles de la ville, et de répondre à la forte demande de ceux qui comptent sur l'aide à l'achat vélo du Grand Annecy pour s'équiper.

L'augmentation du nombre de cyclistes réguliers (plus de 30% entre 2019 et 2021 constatés lors des comptages de Roule et Co) est la preuve que les habitudes évoluent et que les attentes des habitants sont fortes.

Dans les commentaires accompagnant les 32 mesures, Réveillons Annecy a évalué à 25 millions d'euros les investissements d'infrastructure nécessaires pour rattraper le retard des 15 dernières années. Combien ont été engagés à ce jour par la ville, l'agglomération et le Département ? Ces instances sont élues pour 6 ans, il n'y a pas de temps à perdre !